

Conseil municipal | Séance du 24 mars 2022

Extrait du registre des délibérations

Voeu n°2022-03-24-1 | Voeu pour la paix en Ukraine Sur le rapport de Monsieur Moyse Joachim

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 24

Date de convocation : 18 mars 2022

L'An deux mille vingt-deux, le 24 mars, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Monsieur Serge Gouet.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Catherine Olivier donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Hubert Wulfranc donne pouvoir à Monsieur Edouard Bénard, Madame Najia Atif donne pouvoir à Madame Murielle Renaux, Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Romain Legrand donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quéruel.

Etaient excusés :

Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier, Madame Noura Hamiche.

Secrétaire de séance :

Madame Aube Grandfond-Cassius

Depuis le 24 février 2022, Vladimir Poutine a lancé une offensive armée sur le territoire ukrainien avec l'objectif exprimé de renverser le pouvoir en place.

Cette décision plonge l'Europe dans une situation conflictuelle militaire qu'elle n'avait pas connue sur le continent depuis la seconde guerre mondiale.

Les élu.e.s du conseil municipal de Saint-Etienne-du-Rouvray s'inquiètent des conséquences d'une guerre en Europe qui rappelle des heures sombres que certains stéphanois ont encore en mémoire.

D'abord, pour les populations civiles ukrainiennes qui se retrouvent confrontées soit à l'exode, soit à la guerre. Ensuite pour les répercussions économiques et sociales que peut engendrer une guerre en Europe pour l'ensemble des populations, notamment sur le coût des matières premières, des denrées alimentaires et des énergies.

La ville de Saint-Etienne-du-Rouvray s'est mobilisée dès le début du conflit afin de venir en aide à la population ukrainienne et notamment aux habitants de Nova Kakhovka, notre ville jumelle. Cet élan de solidarité existera aussi longtemps que le conflit durera.

Cependant, il est urgent que le Président de la République qui préside également l'Union Européenne actuellement, parvienne à un accord de cessez-le-feu immédiat entre la Russie et l'Ukraine et à la mise en place de couloirs humanitaires durables et sécurisés pour les populations civiles. La réponse à l'attaque de Vladimir Poutine doit privilégier la diplomatie plutôt que la surenchère guerrière et militaire.

Réuni ce 24 mars 2022, le conseil municipal de Saint-Etienne-du-Rouvray demande formellement au Président de la République de prendre toutes les mesures possibles pour réunir les conditions de la paix en Ukraine et en Europe afin de protéger les peuples souverains européens et russes d'une guerre qu'ils n'ont jamais voulu.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité le vœu, par 32 votes pour.

Pour extrait conforme,
Le Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray

Monsieur Joachim Moyses

Accusé certifié exécutoire

Date d'envoi en préfecture : 29/03/2022

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20220324-lmc126167-AU-1-1

Affiché ou notifié le 29 mai 2022